

PolySeSouvient

Groupe des étudiants et diplômés de
Polytechnique pour le contrôle des armes



www.polysesouvient.ca ❖ polysesouvient@gmail.com ❖ @polysesouvient ❖ 514-816-7818 ❖ 4529 rue Clark, no 102, Mtl, H2T 2T3

Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

Campagne électorale :

Un seul parti avance une plateforme sérieuse en faveur d'un meilleur contrôle des armes au Canada

Montréal, 15 octobre 2015 – En perspective des **élections fédérales** du 19 octobre prochain, le groupe **PolySeSouvient** tient à informer les électeurs soucieux de la sécurité publique des différentes positions des partis politiques sur la question du contrôle des armes. **PolySeSouvient** représente les diplômés, survivants et familles des victimes qui luttent pour un meilleur contrôle des armes depuis la tragédie à l'**École Polytechnique** en décembre 1989.

« *Compte tenu des rappels quotidiens des conséquences d'un manque de contrôles sur les armes à feu venant de nos voisins du Sud — soit plus d'une fusillade de masse par jour¹ ou 47 fusillades dans les écoles cette année seulement² — les Canadiens devraient être particulièrement préoccupés par les engagements électoraux des partis quant à l'affaiblissement ou au renforcement de nos propres lois sur le contrôle des armes,* » affirme **Nathalie Provost, diplômée de l'École Polytechnique, survivante du massacre à Montréal en 1989 et porte-parole de PolySeSouvient.**

« *Même s'il s'agit de contrôles tout à fait raisonnables à l'égard d'objets extrêmement dangereux, nous tenons à souligner le courage politique du Parti libéral qui propose d'importantes mesures pour améliorer le contrôle des armes au pays, des mesures qui feront assurément pousser les hauts cris du lobby des armes,* » poursuit **madame Provost.** « *En effet, le Parti libéral chercherait à renverser presque tous les affaiblissements introduits par les Conservateurs au cours des dix dernières années — tous sauf l'enregistrement des armes. Bref, les engagements électoraux du parti de Justin Trudeau représentent les meilleures perspectives en termes de correctifs face aux dommages causés par le gouvernement Harper.* »

Selon **Heidi Rathjen, diplômée de Polytechnique et coordonnatrice de PolySeSouvient,** il est décevant de constater l'absence totale de mention du sujet du contrôle des armes dans la plateforme électorale du **Nouveau parti démocratique**, un parti qui a historiquement appuyé la gamme de mesures nécessaires pour assurer un contrôle efficace des armes à feu. « *Le manque de prise de position claire du NPD quant au contrôle des armes est désolant, non seulement du fait de l'importance de cet enjeu pour la sécurité et la qualité de vie des Canadiens, mais aussi compte tenu des récents messages contradictoires³ quant à son positionnement sur l'enregistrement des armes.* »

Le **Parti vert** souhaite interdire les armes de poing et les armes de combat, mais seulement selon la version française de sa plateforme — cette mesure ne figurant pas dans la version anglaise. Cette dernière contient du langage typique « pro-arme » de même que de la mauvaise information concernant la situation actuelle du contrôle des armes. Le parti appuie cependant la mise en œuvre des obligations du Canada en vertu d'ententes internationales quant au marquage des armes importées.

Le **Bloc québécois** décrit la destruction du registre des armes d'épaule et réclame les données québécoises ainsi qu'une compensation monétaire pour le **gouvernement du Québec** en lien avec la constitution de son propre registre des armes d'épaule.

« *Il n'y aura certainement personne qui sera surpris de notre dénonciation vigoureuse des réformes législatives de même que la plateforme du parti conservateur, qui promet de lutter contre tout effort visant à rétablir le registre des armes d'épaule* ». La plateforme des **Conservateurs** se vante également de l'instauration de peines minimales exécutoires pour les infractions impliquant des armes à feu — sans mentionner que ces peines ont été jugées inconstitutionnelles et inefficaces par la **Cour suprême du Canada**.⁴ « *Au cours de son mandat à la tête de l'État, Stephen Harper a à lui seul fait régresser de quelques décennies les mesures de protection du public face aux armes à feu. Le prochain gouvernement – qu'importe sa couleur – aura beaucoup à faire afin de réparer les pots cassés ces dernières années par les Conservateurs,* » précise **madame Rathjen**.

« *Le mieux que nous puissions espérer, c'est que les électeurs soient bien informés des engagements électoraux des partis quant à la question du contrôle des armes. Il est facile pour nous de décrier le carnage quotidien chez nos voisins américains, mais la réalité est que les Canadiens ont de moins en moins de raisons de se sentir supérieurs à l'égard de la violence par armes à feu. Il n'y a pas de doute que l'impact des récents reculs majeurs au niveau du contrôle des armes se matérialisera au cours des prochaines années,*» soutient **madame Provost**.

« *Le contrôle des armes est un enjeu majeur pour la sécurité de nos communautés, c'est pourquoi nous espérons que les Canadiens prendront en considération la position des partis à ce sujet au moment de leur choix électoral le 19 octobre prochain.* »

- 30 -

Information:

- Heidi Rathjen : 514-816-7818 (messages « texto » préférables aux messages vocaux) ou polysesouvient@gmail.com
- Nathalie Provost : 514-796-0142

ANNEXE : POSITION DES PARTIS SUR LE CONTRÔLE DES ARMES

PARTI CONSERVATEUR

Pendant les dix dernières années alors qu'il était au pouvoir, le **gouvernement Harper** a :

- démantelé le registre des armes d'épaule (C-19),
- détruit les données sur 5 millions d'armes, rejetant la demande du gouvernement québécois qui souhaitait rapatrier celles du Québec pour constituer son propre registre (C-19),
- éliminé l'obligation de vérifier la validité d'un permis d'un acheteur lors d'une vente ou d'une cession d'une arme d'épaule (C-19),
- aboli l'obligation pour les marchands d'armes de tenir des registres de vente et de garder des inventaires de leurs arsenaux,
- éliminé la réglementation visant à sécuriser les foires d'armes,
- affaibli les dispositions concernant les permis de possession et d'acquisition (C-42),
- facilité l'accès aux armes d'assaut pour les citoyens privés (y compris en renversant la décision de la GRC de classer des milliers d'armes semi-automatiques comme étant prohibées), et
- affaibli les contrôles sur le transport d'armes de poing et d'assaut (C-42).

Dans le cadre de sa plateforme électorale⁵, le **Parti conservateur** promet de:

- continuer à lutter contre tout effort visant à rétablir « l'inutile registre des armes d'épaule », et
- assurer qu'il y ait un nombre suffisant d'instructeurs sur la sécurité des armes à feu.

PARTI LIBÉRAL

Le **Parti libéral** a été l'origine de la Loi sur les armes à feu (1991 et 1996) et de l'interdiction initiale des armes d'assaut (1995). Ses députés ont voté en bloc en 2012 contre le **projet de loi C-19**⁶ qui abolissait le registre des armes d'épaule, de même que contre le **projet de loi C-42**⁷ qui a affaibli encore davantage les contrôles restants en 2015. Dans le cadre de sa plateforme électorale⁸, le **Parti libéral** s'engage à :

- annuler les changements apportés par le projet de loi C-42 qui autorisent le transport d'armes prohibées ou à autorisation restreinte sans permis,
- remettre le pouvoir de décision en matière d'armes entre les mains de la police, et non des politiciens,
- obliger les acheteurs à présenter leur permis lors de l'achat d'une arme à feu, et les vendeurs à en vérifier la validité avant de conclure la vente,
- exiger des vendeurs qu'ils tiennent un inventaire de leurs armes à feu et un registre de leurs ventes afin d'aider la police dans ses enquêtes sur le trafic et autres crimes impliquant des armes,
- inclure dans le Comité consultatif canadien sur les armes à feu de nouvelles personnes informées : agents de la paix, spécialistes de la santé publique, représentants de groupes de femmes et membres du milieu juridique,
- appliquer sans attendre le règlement sur le marquage des armes à feu importées et veiller à ce que le Canada devienne signataire du Traité sur le commerce des armes,
- verser 100 millions de dollars tous les ans pour réduire la violence liée aux gangs de rue,
- financer les technologies qui permettront à nos gardes-frontières de mieux détecter les armes à feu provenant des États-Unis pour empêcher leur entrée au Canada, et
- ne pas créer de nouveau registre des armes d'épaule pour remplacer celui qui a été aboli.

NOUVEAU PARTI DÉMOCRATIQUE

Le **Nouveau parti démocratique** a appuyé l'introduction de nouveaux contrôles en 1991 et en 1995, et a voté majoritairement contre le **projet de loi C-19** en 2012; ses députés ont voté en bloc contre le **projet de loi C-42** cette année. Dans le cadre de sa plateforme électorale⁹, le **Nouveau parti démocratique** reste muet sur la question du contrôle des armes. Dans le cadre du débat des chefs en français, le chef du parti a avancé ce qui suit¹⁰ :

Le chef du NPD, Thomas Mulcair ... a soutenu que le registre des armes à feu, aboli par le gouvernement conservateur, avait été un « échec » et qu'il s'engageait à ne pas en créer un nouveau s'il était élu premier ministre du Canada. « *Un gouvernement du NPD permettrait au Québec de garder [les informations contenues dans l'ancien registre aboli], mais le registre était un tel échec qu'il n'est pas question de revenir avec un registre* », a-t-il lancé. Il s'agit d'un revirement à 180 degrés pour le NPD, car en décembre dernier, M. Mulcair annonçait que porté au pouvoir, il instaurerait un nouveau mécanisme pour « suivre à la trace toutes les armes à feu au Canada », mécanisme qu'il promettait plus léger et moins lourd bureaucratiquement.

BLOC QUÉBÉCOIS

Le **Bloc québécois** a systématiquement appuyé l'introduction de nouveaux contrôles en 1991 et en 1995, et a voté unanimement contre le **projet de loi C-19** en 2012 et contre le **projet de loi C-42** en 2015. Dans le cadre de sa plateforme électorale¹¹, le **Bloc québécois** s'engage à :

- exiger du prochain gouvernement fédéral une compensation financière qui sera versée au gouvernement du Québec pour la constitution de son propre registre, ainsi que le transfert des données québécoises de l'ancien registre fédéral¹²
- et ajoute : « *Le démantèlement du registre canadien des armes à feu et la destruction programmée des données par le gouvernement fédéral constituent une bêtise sans nom. Cet outil fort apprécié des policiers permettait de sauver des vies et les sommes investies pour le constituer ont été gaspillées. Son maintien fait l'objet d'un large consensus au Québec, qui va des chefs de police au Barreau en passant par l'Assemblée nationale.* »

PARTI VERT

La députée et cheffe du **Parti vert** a voté contre le **projet de loi C-19** en 2012, et ses deux députés ont voté contre le **projet de loi C-42** en 2015; **Bruce Hyer** a cependant voté en faveur de C-19 lorsqu'il était député du **NPD**, en faveur de l'abolition du registre. Dans le cadre de sa plateforme électorale¹³, le **Parti vert** s'engage à :

- respecter les obligations du Canada en vertu d'ententes internationales en procédant au marquage de toutes les armes à feu importées,
- interdire les armes de poing et les armes de combat, y compris les fusils semi-automatiques et les fusils d'assaut [**cette mesure ne figure pas dans la version anglaise*],
- mettre tout en œuvre pour créer un registre équitable, gratuit et facile à utiliser, soit en modernisant le registre des armes à feu en consultation avec les Premières Nations et les organisations de chasse et loisirs, en favorisant l'abolition des frais d'enregistrement pour les fusils de chasse et en faisant en sorte que les citoyens respectueux de la loi puissent conserver leurs armes. [**la version anglaise spécifie qu'il s'agit du registre (existant) des armes restreintes*],
- fournir un soutien accru aux équipes intégrées de la police des frontières pour appuyer leurs activités de recherche du renseignement et favoriser l'arrestation des trafiquants d'armes, et
- veiller à ce que les accusations en lien avec les armes à feu ne soient plus écartées pour favoriser l'obtention d'un verdict de culpabilité sur d'autres accusations moins graves.

¹ 294 en 274 jours depuis le début de l'année; "Mass shooting" est défini comme impliquant 4 personnes ou plus, incluant le tireur, blessées ou décédées. "Shooting in Oregon: So far in 2015, we've had 274 days and 294 mass shootings", **Washington Post**, 1er octobre 2015. <http://www.washingtonpost.com/news/wonkblog/wp/2015/10/01/2015-274-days-294-mass-shootings-hundreds-dead/>

² « A Breakdown of the 47 School Shootings So Far This Year », **ABC News**, 9 octobre 2015. <http://abcnews.go.com/US/breakdown-47-school-shootings-year/story?id=34372809>

³ "Reality Check: Would the NDP or Liberals bring back the long gun registry?", **Global News**, 26 août 2015. <http://globalnews.ca/news/2187322/reality-check-would-ndp-or-liberals-bring-back-the-long-gun-registry/>

⁴ « La preuve empirique indique que, dans les faits, les peines minimales obligatoires ne sont pas dissuasives. », la **juge en chef de la Cour suprême du Canada, Beverley McLachlin**, rapporté par **Radio-Canada**, « La Cour suprême rejette les peines minimales obligatoires », 15 avril 2015. <http://ici.radio-canada.ca/nouvelles/societe/2015/04/14/002-cour-supreme-canada-peine-minimales-obligatoires-inconstitutionnelles-ames-feu-prohibees.shtml>

⁵ **Parti conservateur du Canada**, plateforme électorale, octobre 2015, page 159. <http://www.conservative.ca/wp-content/uploads/2015/10/vKLC0YZ8xLeb5yX.pdf>

⁶ Décompte des votes pour et contre le C-19, 15 février 2012. <https://openparliament.ca/votes/41-1/128/>

⁷ Décompte des votes de deuxième lecture pour et contre C-42 (pas de votes individuels pour la 3^e lecture), 20^{er} avril 2015. <https://openparliament.ca/votes/41-2/376/>

⁸ **Parti libéral du Canada**, plateforme électorale, octobre 2015. <http://www.liberal.ca/fr/changerensemble/armes-a-feu/>

⁹ **Nouveau parti démocratique**, plateforme électorale, octobre 2015. <http://www.npd.ca/plateforme>

¹⁰ Tel que rapporté par « Débat des chefs : Armes, niqab et Sénat à l'ordre du jour », **Le Devoir**, 3 octobre 2015.

<http://www.ledevoir.com/politique/canada/451691/debat-des-chefs-armes-niqab-et-senat-a-l-ordre-du-jour>

¹¹ **Bloc québécois**, plateforme électorale, octobre 2015. <http://www.blocquebecois.org/engagements/familles-et-citoyens/>

¹² Il reste une copie des données québécoises : « Ottawa remet le disque dur des données québécoises du registre des armes », **La Presse**, 23 juin 2015. <http://ici.radio-canada.ca/nouvelles/societe/2015/06/23/001-gouvernement-federal-cour-federal-registre-des-armes-a-feu.shtml>

¹³ **Parti vert du Canada**, plateforme électorale, octobre 2015. <http://www.greenparty.ca/fr/politique/vision-verte/personnes/justice/armes>